



Partit Occitan
Comitat del País Tolosan
98 Avenguda de l'Espinet – 31400 Tolosa
Tél : 06 19 15 31 64

Midi-Pyrénées Patrimoine
Mr. Bernard SEIDEN
29 rue principale
31120 Portet s/Garonne
midipyrenees.p@gmail.com

Monsieur,

Nous avons lu dans votre revue *Midi-Pyrénées Patrimoine* la publication d'un entretien avec Claude Sicre, qui appelle de notre part les remarques suivantes.

Sur l'art.2 de la Constitution

Contrairement à ce que dit Claude Sicre – qui n'est assurément pas juriste – l'article 2 « *La langue de la République est le français* » reste l'obstacle majeur à toute avancée et à tout développement des langues de France – et de l'occitan en particulier. Ceci s'est confirmé lorsque le Conseil Constitutionnel a cassé, au nom de l'art.2, un décret de Jack Lang qui visait à intégrer les écoles bilingues bretonnes dans l'enseignement public. Alors ou bien l'on supprime l'art.2... et il ne sera plus nécessaire d'inscrire les langues de France dans la Constitution ; ou bien l'on reformule cet art.2 en disant que « le Français est la langue de la république qui respecte et protège les langues historiques territorialisées ».

Sur la « nationalisation des langues de France »

Qu'est-ce à dire ? Là aussi ce projet de Claude Sicre n'est-il pas de « franciser » nos langues, comme on a francisé les noms de lieux... L'état français, dans sa logique unitaire ne fait valoir que sa langue et sa culture au détriment des langues et cultures minorisées qui sont délaissées. Au contraire, ce sont les régions qui se montrent les plus ambitieuses sur des plans de développements de leurs langues territorialisées, et ce, malgré les faibles budgets qui leur sont accordés.

Sur le fédéralisme de l'Etat

Que Claude Sicre se déclare un chaud partisan d'un centralisme bonapartiste de l'Etat n'étonnera personne. Mais nous rappelons que la plupart des Etats démocratiques d'Europe sont fédéraux : Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, etc..., avec des régions autonomes pour plus de démocratie et d'efficacité dans la gestion des affaires de leurs populations et dans un bilinguisme pleinement assumé, dans la mesure où il correspond à l'histoire d'un territoire.

Sur la prétendue «non répression» de l'occitan à l'école

Ici Claude Sicre atteint le sommet du négationnisme, peut-être par manque de culture historique ? N'a-t-il donc jamais lu les directives administratives et gouvernementales en la matière depuis l'école de la III^e république ? N'a-t-il jamais entendu parler de l'entreprise systématique de délation imposée aux élèves surpris en flagrant délit le langage maternel occitan ? Voici donc quelques extraits (non exhaustifs) à méditer!

Correspondance générale de l'Inspection primaire en Hte-Provence, 1893 : « *Le patois est le pire ennemi de l'enseignement du français dans nos écoles primaires. La ténacité avec laquelle, dans certains pays, les enfants le parlent entre eux dès qu'ils sont libres, fait le désespoir de bien des maîtres qui cherchent, par toutes sortes de moyens à combattre cette fâcheuse habitude...* »

L'Inspecteur d'Académie de Montauban le 3 déc. 1890 à Antonin Perbosc, instituteur à Comberouger, qui pratiquait des enquêtes ethnologiques avec ses élèves : « *Je vous rappelle l'art. 15 du règlement au terme duquel le français est seul en usage dans l'école. Je vous invite donc à ne plus donner de devoirs patois à vos élèves...* »

L'inspecteur d'Académie du Finistère en 1897 : « *Un principe qui ne saurait jamais fléchir : pas un mot de breton en classe ni dans la cour de récréation. Il faut faire la guerre à ce charabia.* »

Anatole de Monzie, ministre de l'enseignement en 1925 : « *Pour l'unité linguistique de la France, le breton doit disparaître* ».

Le Président Pompidou : « *Il n'y a pas de place pour les langues régionales dans une France qui est appelée à marquer l'Europe de son sceau* ».

Sébastien Charléty, recteur d'Académie en Alsace, dans le Figaro du 12 février 1927 : « *Il s'agit d'éliminer toute possibilité de penser dans la langue maternelle, en lui substituant la trilogie : savoir le français, parler le français et penser en français... On n'élève pas un peuple en lui cédant...* »

Cette dernière citation résume bien l'idéologie de la politique scolaire qui se poursuit en France durant plus d'un siècle. Alors comment peut-on laisser Claude Sicre insulter tranquillement nos aïeux quand il dit : « *Les Français ont majoritairement choisi d'abandonner leurs langues ethniques au profit du français. C'est un choix général, auquel les élites et le peuple ont participé de leur plein gré* ».

Quel autre discours tiendra notre « roi autoproclamé d'Arnaud Bernard », quand le français aura cédé la place, prochainement, à l'anglais comme « *langue de communication* » dans l'hexagone ? Pour s'y préparer nous lui conseillons de remplacer le mot « *français* » par « *anglais* » dans les citations ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, cher monsieur, nos cordiales salutations.

Guilhem LATRUBESSE
Porte-parole du Parti Occitan
(Comitat Tolosa)
partitoccitan31@free.fr

NB : nous avons été surpris par cet article qui dénote au sein d'une revue sérieuse, en accordant une tribune de deux pages à des élucubrations proches d'un certain « révisionnisme », qui frôlent « l'imposture ». Par ailleurs, contrairement à ce qui est sous-entendu dans cet entretien, Claude Sicre n'a jamais été membre du Parti Occitan. Dans la mesure où nous sommes mis en cause, nous vous demandons de faire part à vos lecteurs de nos réflexions sur ce sujet.